

# INFORMATION MUNICIPALE

DE SAINT-GENEST-MALIFAux

 [www.st-genest-malifaux.fr](http://www.st-genest-malifaux.fr)



  
COMMUNE DE  
**Saint-Genest  
Malifaux**

## Bonne Année 2021

A l'heure où la nuit prend le pas sur le jour, nous voici au cœur de l'hiver, « c'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière. » selon Edmond Rostand. La mise à l'épreuve individuelle et sociale de l'année 2020 ne doit pas nous faire oublier que nous ne pouvons pas modifier tout ce qui nous arrive, mais rien ne pourra changer si nous ne continuons pas à en relever le défi.

Il est donc primordial de faire équipe en renforçant les liens de voisinage par exemple, ou en continuant de soutenir les commerçants et les producteurs locaux. Comme les lieux privilégiés du lien social (bars, restaurants, associations, le monde de la culture) comptent parmi les plus affectés, il est essentiel de faire résonner notre âme collective. Nous sommes incités à cultiver davantage la solidarité, l'attention aux autres et les « petits gestes » de fraternité car le bonheur dépend de notre façon d'être.

En cette fin d'année, dans le contexte sanitaire que nous vivons, je comprends la souffrance des personnes qui nous ont quittés sans pouvoir nous dire « adieu ». Je vois aussi la peine pour leurs familles et amis qui n'ont pas eu la possibilité de les accompagner comme ils l'auraient souhaité. Puisse ce mot de Jean Cocteau nous aider : « Le vrai tombeau des morts est le cœur des vivants. » Enfin, j'adresse de chaleureuses pensées à celles et ceux qui ont souffert ou qui souffrent dans leur corps, dans leur tête, et qui affrontent les difficultés de la vie.

Au cœur de la nuit hivernale, les lumières nous guident vers des jours meilleurs et leur clarté dessine l'aube de l'année nouvelle. Au nom du conseil municipal, je vous souhaite l'éclaircie pour vous reconforter, l'énergie pour vous soutenir face à l'obscurité et l'espérance pour vous inviter à l'optimisme.

## Meilleurs Vœux pour 2021

Vincent Ducreux

« Au milieu de l'hiver, j'ai découvert en moi un invincible été. » Albert Camus

## MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

En raison de la crise sanitaire et des directives gouvernementales, évoluant au fil des mois, nous ne sommes toujours pas en mesure de vous communiquer l'agenda des manifestations qui auront lieu sur notre village. La tenue de ces manifestations reste étroitement liée aux décisions prises par l'Etat. Vous trouverez sur le site de la commune : <http://www.st-genest-malifaux.fr>, un certain nombre d'informations répertoriant les manifestations qui pourront avoir lieu au fil des mois et les décisions gouvernementales ou préfectorales prises dans le cadre de la crise sanitaire. Merci de votre compréhension.

### ■ JANVIER 2021

#### ◆ DIMANCHE 17 JANVIER :

> Pièce de théâtre « A chacun sa place » par la Compagnie « Les parents vrillent ». La commission culture et animation est au regret de vous informer que la pièce de théâtre « A chacun sa place » est reportée à une date ultérieure en raison de la crise sanitaire.

#### ◆ MARDI 19 JANVIER :

> Maison des Services, de 14 h à 16 h : Permanence d'un architecte du Parc du Pilat, Permanence Rénov'actions42 sur rendez-vous au 04.77.41.41.25.

#### ◆ JEUDI 21 JANVIER :

> Maison des Services, après-midi : Permanence Soliha sur rendez-vous, demande à l'accueil de la Maison des services pour inscription sur le planning.

### ■ FÉVRIER 2021

#### ◆ MARDI 16 FÉVRIER :

> Maison des Services, de 14h à 16h : Permanence d'un architecte du Parc du Pilat, Permanence Rénov'actions42 sur rendez-vous au 04.77.41.41.25.

#### ◆ JEUDI 18 FÉVRIER :

> Maison des Services, après-midi : Permanence Soliha sur rendez-vous, demande à l'accueil de la Maison des services pour inscription sur le planning.

#### ◆ JEUDI 25 FÉVRIER :

> Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20 h 30 : Document Terre « Ouzbékistan, la turquoise des steppes ». Entrée 6 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

**ATTENTION :** Se renseigner à l'office du tourisme pour savoir si le spectacle aura lieu, en fonction de l'évolution du protocole.

### ■ MARS 2021

#### ◆ SAMEDI 13 MARS :

> Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20 h 30 : la Commission Municipale d'Animation propose **VAMP PRIVEE.COM** avec **Dominique de Lacoste**.

#### ◆ DIMANCHE 14 MARS :

> Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 15 h : la Commission Municipale d'Animation propose **VAMP PRIVEE.COM** avec **Dominique de Lacoste**.

*ATTENTION :* Se renseigner à l'office du tourisme pour savoir si le spectacle aura lieu, en fonction de l'évolution du protocole.

#### ◆ MARDI 16 MARS :

> Maison des Services, de 14 h à 16 h : Permanence d'un architecte du Parc du Pilat, Permanence Rénov'actions42 sur rendez-vous au 04.77.41.41.25.

#### ◆ JEUDI 18 MARS :

> Maison des Services, après-midi : Permanence Soliha sur rendez-vous, demande à l'accueil de la Maison des services pour inscription sur le planning.

#### ◆ DIMANCHE 21 MARS :

> Commémoration du 58<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, par la FNACA. Rassemblement à 11 h 15 à la caserne des pompiers suivi du dépôt d'une gerbe au cimetière puis à la stèle, place du 19 mars 1962.

**SOUS RÉSERVE DE CONDITIONS  
SANITAIRES FAVORABLES**

## EN AVANT-PREMIÈRE

LA COMMISSION CULTURE ET ANIMATION PROPOSE  
À L'ESPACE JULES VERNE, DANS LA SALLE DE CINÉMA :

**SAMEDI 10 AVRIL 2021 à 20h30 et  
DIMANCHE 11 AVRIL 2021 à 15h**

**LÈ ET STEFFEN LAUREN'S  
SHOW MAGIC**

*ATTENTION :* Se renseigner à l'office du tourisme pour savoir si le spectacle aura lieu, en fonction de l'évolution du protocole.

# INFORMATIONS CULTURELLES

## ■ CINEMA

Selon les directives sanitaires, le cinéma sera fermé jusqu'à nouvel ordre. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre fidélité, dans l'attente de sa réouverture.



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PAYS  
DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

### Gazette de janvier 2021

Après une année 2020 complètement perturbée par la Covid, la Société d'histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux veut mettre les bouchées doubles. Certes, en 2020, l'association a édité deux ouvrages que vous pouvez vous procurer, si vous ne l'avez déjà fait, auprès de l'office de tourisme ou du tabac-presse Féasson : le bulletin n°28, 144 pages d'histoire, mais aussi d'anecdotes, avec en couverture le garde champêtre Marcel Vernay, et aussi le livre de Gérard Mathern Le Bessat, histoires du village d'en haut, tour à tour émouvant ou drôle et dont les plus anciens reconnaîtront à coup sûr les personnages.

Faute de Téléthon, nous n'avons pu vous présenter le second volet de Au service de la Maison commune retraçant l'histoire de la mairie de l'après-guerre à nos jours. Les DVD sont disponibles auprès de Michel Stouff et de Noël Bonche en attendant une future projection au cinéma Jules Verne. Vous pourrez y découvrir, et faire découvrir à vos parents et amis, les femmes et les hommes qui ont fait de Saint-Genest un village où il fait bon vivre.

Pour égayer notre hiver... ou notre printemps, Gérard Mathern devrait nous présenter une nouvelle conférence à la place de celle dont nous avons été privés par l'épidémie. À suivre... Par ailleurs, la Société d'Histoire s'active pour organiser à la médiathèque une grande exposition sur le monde agricole de l'après-guerre. Seront abordés l'agriculture à l'école primaire, l'enseignement professionnel agricole à Saint-Genest et les travaux de la ferme. Film et diaporama sont déjà prêts, ne manque plus qu'une date...

Les articles pour le bulletin n°29 qui sortira en juillet prochain sont déjà rédigés, vous y découvrirez, pêle-mêle, au XXe siècle les mémoires d'un agriculteur, les cafés et les villégiateurs, au XIXe la transformation des routes et l'impact d'une guerre un peu oubliée, celle de 1870, et dans les siècles précédents, les épidémies à Jonzieux, le partage d'un moulin ou les intemporels petits sarrazins... et bien d'autres.

Les membres de la Société d'Histoire poursuivent leurs recherches dans les archives et sur le terrain à propos de la peste sur le plateau du Haut-Pilat, ils préparent un ouvrage collectif sur un sujet malencontreusement devenu, si l'on peut dire, d'actualité.



Les foires à Bel-Air chez les Duvernay

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## ■ BALLOTINS DE CHOCOLATS OFFERTS AUX AÎNÉS PAR LA MUNICIPALITÉ :

Cette année, les restrictions sanitaires n'ont pas permis à la municipalité d'organiser le traditionnel repas des aînés. Une distribution de ballotins de chocolats a ainsi été organisée, en remplacement. Ce sont plus de 300 aînés qui sont venus retirer leur ballotin, remis par les élus et des volontaires, à la Mairie, en salle polyvalente, le lundi 21 décembre de 10h à 12h et le mardi 22 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h. A cette occasion, la salle polyvalente avait été aménagée, afin que les gestes barrières soient respectés et toutes les précautions prises pour assurer la sécurité maximale de tous.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a participé à la distribution des ballotins ainsi que le Club de l'amitié.



Le jeudi 24 décembre à 15 heures, Mme Edith Langelotti, est venue animer les locaux de la Maison de retraite, grâce à des airs d'accordéon qui ont fait plaisir aux plus anciens de la commune. Puis, les résidents ont également été gâtés par de belles fleurs, offertes par la municipalité. Toutes les précautions pour assurer la sécurité de tous face à la pandémie, ont été prises au sein de l'EHPAD.



## ■ RAPPEL « CŒUR DE VILLAGE » PHASE 2

### ◆ LES OBJECTIFS :

- Meilleure sécurité des piétons par un espace de circulation apaisée ;
- Amélioration de l'accessibilité des PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ;
- Accès plus fluide aux commerces, par une meilleure rotation des véhicules, pour renforcer la dynamique commerciale.

### ◆ LES LIEUX CONCERNES :

2020 a vu la fin du chantier concernant les réseaux souterrains avec des réfections provisoires des bordures et des trottoirs. En 2021, la deuxième phase de l'aménagement du centre bourg va débuter. Elle consistera à rénover, l'ensemble de la place Foch et les rues du Feuillage (du début jusqu'à la Caisse d'Epargne), du Forez (du Casino jusqu'à la rue Saint Rambert), du Velay (de l'église jusqu'à la place du 19 mars 1962), de la Semène (du début jusqu'à la rue Bergazzy).

### ◆ LE PROJET :

Du fait de la crise sanitaire, il est difficile d'envisager une réunion publique pour une présentation globale du projet. Vous trouverez les aménagements envisagés à l'adresse : <http://www.st-genest-malifaux.fr/grands-projets/>  
Pour prendre en compte toutes les contraintes et envisager au mieux les futurs agencements, nous avons travaillé avec l'architecte paysager, le maître d'œuvre, les commissions urbanisme et travaux du conseil municipal précédent et de l'équipe actuelle, les services techniques communaux, les commerçants, les techniciens du Conseil Départemental et le SIEL. Pour continuer d'enrichir les réflexions, n'hésitez pas, en précisant vos nom, prénom et adresse, à nous faire parvenir vos remarques et propositions, par mail ou par courrier. Nous restons aussi à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

### ◆ LE CHANTIER :

- Sous réserve des conditions sanitaires, météorologiques, humaines et techniques, les travaux de préparation devraient débuter courant février et le chantier s'échelonne tout au long de l'année suivant différentes phases qui seront affinées au fur et à mesure de l'état d'avancement.
- L'entreprise retenue mettra à jour les plannings qui seront, dans la mesure du possible, régulièrement communiqués aux commerçants et riverains.
- Pendant 30 ans, nous avons profité des aménagements pensés et réalisés par celles et ceux qui nous ont précédés. Désormais, il convient de rénover, de mettre aux normes, d'inscrire dans notre quotidien les changements survenus et répondre aux besoins d'aujourd'hui. Ce chantier occasionnera des désagréments, dont nous vous prions de nous excuser, en termes de nuisances, de limitation ou d'interdiction de circuler et de stationner.

## ■ MEDIATHEQUE GRAINE DE CULTURE

La médiathèque « Graine de culture » est ouverte à tous.

Des heures d'ouverture élargies et un nouveau créneau horaire le vendredi après-midi sont mis en place :

- Mardi, de 14h à 18h30
- Mercredi, de 14h à 18h
- Jeudi, de 9h30 à 12h
- Vendredi, de 14h à 18h30
- Dimanche uniquement sur rendez-vous au 04 77 79 10 00 ou par mail [bibliotheque.stgenestmalifaux@orange.fr](mailto:bibliotheque.stgenestmalifaux@orange.fr)

Dans le cadre du nouveau protocole sanitaire, les mesures suivantes sont remises en place :

1. Le port du masque est obligatoire dès 11 ans et fortement conseillé pour les enfants,
2. Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée,
3. Un sens de circulation est à respecter,
4. La jauge est limitée à 10 personnes dans la médiathèque,
5. Aucune lecture sur place ne sera autorisée,
6. Une mise en quarantaine des documents rendus sera appliquée.

### Abonnement GRATUIT !

Vous pouvez emprunter jusqu'à 10 documents au choix pour une durée de 3 semaines !

**Contact** : Tél : 04 77 79 10 00 • mèl : [bibliotheque.stgenestmalifaux@orange.fr](mailto:bibliotheque.stgenestmalifaux@orange.fr)

**Marlène Bernon-Spanu** : Responsable Médiathèque Graine de Culture 4 Impasse de la Mairie

## ■ DÉNEIGEMENT... QUELQUES RAPPELS !

### ◆ Déneigement des trottoirs :

Celui-ci incombe à chaque riverain ou à la copropriété sous peine de voir leur responsabilité engagée. Le déneigement est l'affaire de tous et pas seulement des agents municipaux.

### ◆ Déneigement des parkings :

Le stationnement permanent sur les parkings publics est interdit et empêche l'intervention des engins.

### ◆ Déneigement des routes départementales :

Le déneigement et le salage des routes départementales y compris dans le bourg (rues du Forez, du Feuillage, de la Semène et du Velay) sont assurés par les services du département de la Loire à partir du centre technique de la République.

### ◆ Elagage :

Comme chaque année, il est rappelé que l'élagage est obligatoire en limite des voies communales et des chemins ruraux car les branches chargées de neige empêchent la circulation des véhicules de déneigement et de collecte des ordures ménagères et fragilise les lignes électriques et téléphoniques.

# Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



# Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

8

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines** mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



## DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

## SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

**450 €**

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



## LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

## LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

**Astuce** : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

## LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

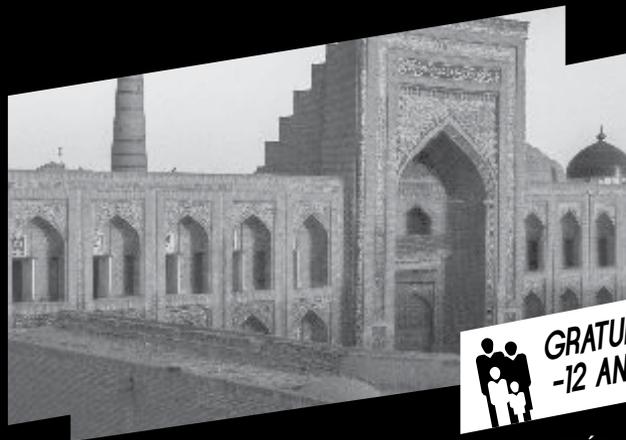


Source : [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)

9

DOCUMENT  
TERRE

JEUDI 25  
FEVRIER 2021  
SALLE DE CINÉMA  
à 20h30



GRATUIT  
-12 ANS

ENTRÉE : 6 €

## La Turquoise des Steppes

Réalisé par Gilles et Danielle HUBERT

Au cœur de l'Asie centrale, l'OUZBEKISTAN renaît de ses soixante-dix années de soviétisation. Un quart de siècle après l'implosion de ce vaste puzzle ethnique que l'on appelait URSS, la métamorphose de la République Ouzbèke est stupéfiante. Depuis, l'essor économique de ce pays n'a cessé d'être l'objectif national.

Ce reportage n'est pas un cours magistral ni d'histoire, ni d'économie. Notre parcours ouzbèke traverse déserts et steppes pour rencontrer une population joyeuse, fidèle à ses traditions séculaires, respectueuse de ses différences, heureuse de vivre parmi d'élégants vestiges des mythiques Routes de la Soie. Nous y avons côtoyé le monde passionné et merveilleux de l'artisanat, fouillé coutumes et traditions, rencontré de nombreux francophones.

Difficile de ne pas tomber sous le charme d'images d'un pays mal connu mais si bien filmé.

DIVERTISSEMENT

SAMEDI 13 à 20h30  
DIMANCHE 14 à 15h00  
MARS 2021  
SALLE DE CINÉMA



ENTRÉE : 25 €

## Vamp Privée.com

Avec Dominique DE LACOSTE. Toujours sans-gêne, toujours chipie, la mégère en fichu préférée des Français n'est pas près de prendre sa retraite.

Les années filent et Gisèle Rouleau voit peu à peu son quartier se vider de ses habitants. Hormis les neuf enterrements de proches qu'elle a récemment suivis, il ne s'y passe plus grand-chose. Se sentant un peu trop isolée à son goût, la vieille chipie se prend à rêver à une maison de retraite, façon Club Med, où elle pourrait régner en despote. Seulement, voilà : un tel établissement n'est pas donné... Gisèle va donc concentrer son énergie sur les mille et une façons de se constituer rapidement un magot conséquent : trouver un prétendant docile et nanti, exploiter les «vagues» migratoires sous couvert d'humanitaire, surfer sur les phénomènes de mode en créant ses produits dérivés... Force est de constater qu'en solo, la Vamp sans-gêne, alias Dominique de Lacoste, continue à mordre. Son nouveau numéro de mégère en fichu est tout bonnement irrésistible. **Cascades de rires à prévoir !**

MAGIE SPECTACLE  
LUMIÈRES

SAMEDI 10 à 20h30  
DIMANCHE 11 à 15h00  
AVRIL 2021  
SALLE DE CINÉMA



DEMI-TARIF  
-10 ANS

ENTRÉE : 10 €

## LÈ ET STEFFEN LAUREN'S - show magique

Vous les connaissez peut-être déjà ou les avez déjà admirés sans le savoir à la télévision.

Artistes internationaux, ils sillonnent les routes de France et d'Europe en présentant leur show de grandes illusions. De nombreuses fois récompensée notamment au Championnat de France de la magie, le style du couple surfe sur la nouvelle tendance qui privilégie les mises en scène soignées allant souvent jusqu'à de véritables chorégraphies réglées au millimètre près sur la musique. On imagine de fait le travail énorme qu'il peut y avoir derrière. Ils présenteront l'hors de cette soirée leur show de magie et de Grandes Illusions.

Devant vos yeux une table volera, une femme sera coupée en deux, lévitera, disparition... des illusions présentées à l'américaine sur un rythme endiablé ! On se laisse transporter dans un monde où il n'y a de place que pour le rêve...

# ILLIWAP

## Les informations de la commune en direct, un lien indispensable !

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone grâce à l'application Illiwap !

### Illiwap, une application 100% gratuite

La mairie de Saint-Genest-Malifaux a choisi de mettre en place l'application mobile Illiwap, l'application 100 % stéphanoise, qui permet aux citoyens d'être informé en temps réel des actualités de la commune. Messages d'alerte géolocalisés (incident, fuite de gaz, problème de circulation, alertes météo, inondations, déneigement, etc.) ou d'information (réunions, horaires de services, grands événements, etc.), inscrivez-vous à l'appli n°1 d'informations et d'alertes à la population.

100 % gratuite pour la ville et pour l'internaute, l'application est sans inscription, sans engagement, sans publicité et respecte la vie privée en assurant l'anonymat des téléphones.

### Comment installer Illiwap ?

Pour rejoindre les abonnés Illiwap de Saint-Genest-Malifaux, 3 étapes sont nécessaires :

1. **Téléchargez l'application illiwap** depuis votre Google Play (Android) ou votre App Store (iOS), entrez « illiwap » dans la barre de recherche. Une fois l'application trouvée, cliquez sur le bouton « Installer » pour télécharger l'application sur votre smartphone.
2. **Recherchez votre/vos stations Illiwap** en tapant son nom dans la barre de recherche « 42660 »
3. **Inscrivez-vous** en cliquant sur le bouton « suivre » en face des stations que vous souhaitez suivre et notamment « **Mairie de Saint-Genest-Malifaux** » et celle « **Soutien aux commerçants** »

Maintenant, vous recevez les notifications directement sur votre smartphone. Tous les messages reçus seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.



## Suivez l'actualité de Saint-Genest-Malifaux en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

**1** Téléchargez l'application illiwap

Sur votre Google Play (Android)

Sur votre AppStore (iOS)

**2** Recherchez votre commune  
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

**3** Suivez votre commune  
Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune

Recevez les notifications sur votre smartphone  
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours

**illiwap, c'est l'appli :**  
SANS INSCRIPTION  
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier  
GRATUITE  
Téléchargement gratuit et sans engagement

## ■ MAISON DES SERVICES

Durant le confinement l'accueil est maintenu :

- par téléphone du lundi au vendredi midi. Tel : 04 27 64 80 52
- sur rendez-vous à la maison des services les mardis et jeudis après-midi.

Faciliter les démarches administratives des usagers, dans les domaines suivants :

- Droits : CAF, MSA, CPAM, Caisses de retraite, MGEN, Mutuelles...
- Accès aux soins : Complémentaire santé solidaire, mise en lien avec des réseaux de santé...

Emploi : Pôle emploi, recherche d'emploi, Formations, Compte personnalisé, emploi des jeunes...

- Carte grise, permis de conduire.
- Logement : rénovation, ouverture de droits allocation logement, Fibre...
- Infos jeunes
- Infos seniors

Trouver sur place certaines permanences de la CCMP et de nos partenaires sur rendez-vous qui sont la plupart maintenues durant le confinement :

- Point Conseil budget par l'UDAF : 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 16h renseignements 06 08 23 74 54 ou à la Maison des Services
- Mission locale tous les jeudis matin sur rendez-vous renseignements 04 77 10 19 99 ou à la Maison des Services
- Permanences de l'assistante sociale du département les mardis et jeudis matin sur rendez-vous renseignements 04 77 39 65 71
- Permanences de la Maison Loire Autonomie du départements 1<sup>er</sup> mardi après-midi du mois sur rendez-vous renseignements 04 77 39 65 71
- Permanence Rénov'Actions 42 : 3<sup>ème</sup> mardi après-midi du mois sur rendez-vous renseignements 04 77 41 41 25 ou à la Maison des Services
- Permanence architecte du Parc du Pilat 3<sup>ème</sup> mardi après-midi du mois sur rendez-vous 04 74 87 52 01
- Permanence SOLIHA 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi du mois sur rendez-vous renseignements 04 77 43 08 80
- Permanence du service économie de la Communauté de Communes des Monts du Pilat les mercredis matin sur rendez-vous renseignements 04 77 02 17 16 ou à la Maison des Services
- Permanence du relais assistants Maternels pour les familles et les professionnels les jeudis après-midi sur rendez-vous renseignements 06 71 65 96 94 ou à la Maison des Services.
- Permanence Croix Rouge Française pour distribution de colis un jeudi sur deux sur prescription des services sociaux renseignements à la Maison des Services.
- CIBC de la Loire. Bilan de compétences et conseil en évaluation professionnelle. Renseignements 04 77 01 34 60
- AIMV permanence sur rendez-vous le dernier mardi matin du mois : 04 77 43 26 26 - Tél. 04 77 79 10 00



# INFORMATIONS SOCIALES

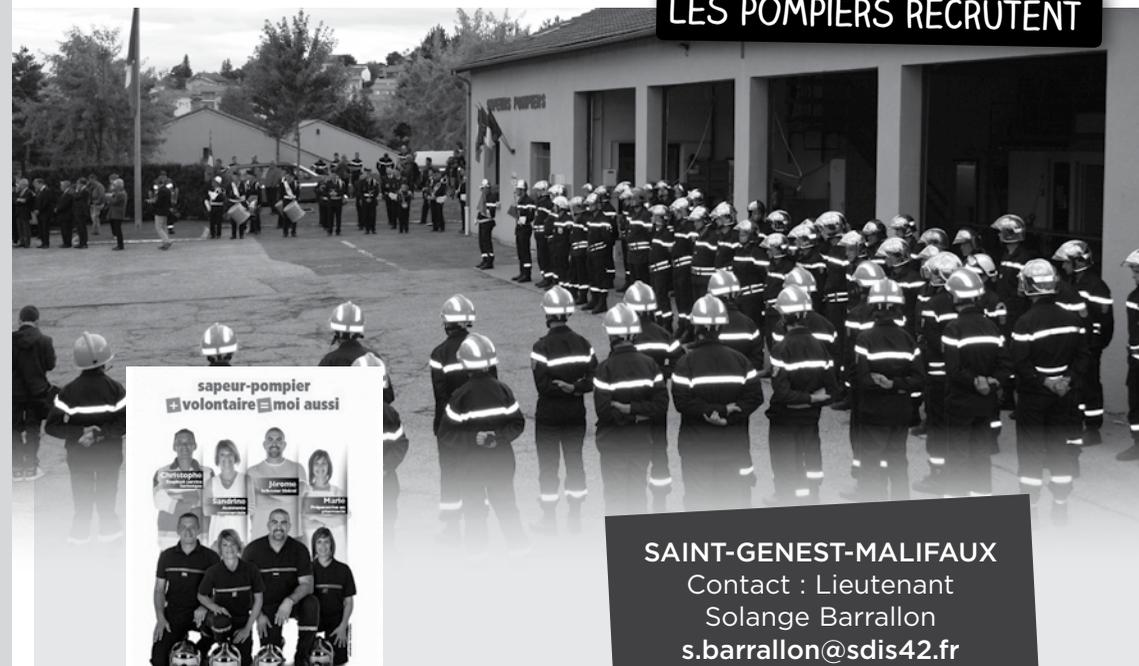
## ■ BIENTÔT 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT

Les jeunes (filles et garçons) atteignant 16 ans doivent obligatoirement, dans le mois de leur seizième anniversaire, se présenter à la mairie munis du livret de famille pour se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera délivrée. **Cette attestation vous sera demandée lors de votre inscription au permis de conduire et pour votre inscription aux examens.**

Ceux qui n'auront pas effectué la démarche en temps voulu, peuvent venir régulariser leur situation en mairie.



## LES POMPIERS RECRUTENT



### SAINT-GENEST-MALIFAUX

Contact : Lieutenant  
Solange Barrallon  
s.barrallon@sdis42.fr  
ou 06 07 30 47 16  
www.sdis42.fr

### MAISON DES SERVICES DES MONTS DU PILAT

Cécile Exbrayat • Coordinatrice

Impasse de la Mairie • 42 660 St Genest-Malifaux Tel : 04 27 64 80 52

## ■ PORTAGE DES REPAS

Le portage de repas est un service disponible sur la commune. Géré par l'ADMR, les repas sont élaborés par le service des cuisines de la maison de retraite.

Après rencontre et concertation en été 2020, la préparation des repas a été améliorée. Les repas sont équilibrés et constitués d'une entrée, d'un plat complet ou d'une viande ou poisson et légumes ; fromage et dessert. Le pain et assaisonnements sont fournis.

Le service s'adresse aux personnes qui doivent être aidées régulièrement ou temporairement pour leur repas de midi. Il est également possible d'avoir un potage pour le soir. Les repas sont livrés par le chauffeur de l'ADMR entre 11h et midi dans le village, un peu plus tard dans les hameaux plus éloignés. Les repas sont livrés en liaison froide et maintenus à température adaptée, pendant le transport. Les repas doivent être réchauffés : micro-onde, four, ou casserole. Le cout est de 9,60€ par jour. Il est conseillé de contacter l'ADMR quelques jours avant la date souhaitée de portage. Le dossier est fait obligatoirement 48h avant de commencer. Une bénévoles de l'association constituera le dossier, à domicile.

La facture est payée chaque mois. (par prélèvement automatique).

**Contacts et renseignements :**

**ADMR : 04 77 51 21 49 ou S. Drevet : 06 19 37 18 21**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## ■ PARC DU PILAT

### RÉVISION DE LA CHARTE

Le Comité syndical a décidé de solliciter, auprès de la Région et de l'État, la prorogation de la charte Objectif 2025 actuelle à octobre 2027. Cette prolongation de durée permet d'avoir un temps suffisant pour procéder à la révision de la Charte en vue du renouvellement du classement du territoire en tant que Parc naturel régional. En effet, un calendrier prévisionnel de révision de la charte a été travaillé et conduirait à solliciter l'approbation de la nouvelle charte par les Communes, au mieux, en novembre 2024 et à la publication du décret de renouvellement du classement par l'État, au plus tôt, en mars 2026.

### A LA DÉCOUVERTE DE LA NATURE DU PILAT

Deux nouveaux ouvrages édités par le Parc naturel régional vous invitent à découvrir les trésors naturels du Pilat. : un livret de 32 pages pour explorer la nature en famille et un carnet de coloriage consacré au patrimoine naturel. Ces livrets sont en vente dans les Offices du tourisme du Pilat.



## PENSEZ AUTOPARTAGE

Après l'expérience d'une voiture en autopartage avec Citiz, le Parc du Pilat propose d'étendre le dispositif :

Autopartage entre particuliers, mise en location de voitures d'entreprises ou de collectivités, ... les formules sont nombreuses, adaptées à tous les besoins. Vous avez envie de partager votre voiture, ou au contraire d'en utiliser une occasionnellement ? Contactez le Parc du Pilat ! Tel. 04 74 87 52 01 et toujours, le covoiturage libre et gratuit avec [www.covoiturage-pilat.net](http://www.covoiturage-pilat.net)

**NOUVEAUTE 2019 Application disponible libre et gratuite !**

## ■ OFFICE DE TOURISME DU PILAT

**Bureau de Saint-Genest-Malifaux**

1 rue du Feuillage - 42660 Saint-Genest-Malifaux

Tél : **04 77 51 23 84**

Mail : **ot.haut-pilat@wanadoo.fr** - Site : **www.pilat-tourisme.fr**

Depuis le mardi 22 septembre 2020 et jusqu'au 30 avril 2021, l'office de tourisme de Saint-Genest-Malifaux est ouvert :

- les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- les samedis matin de 9h à 12h.

Port du masque et désinfection des mains obligatoires (un distributeur de gel hydro alcoolique est disponible à l'entrée).

## ■ LIGNE DE BUS

**Plusieurs lignes de bus desservent le Pilat.**

Pour aller faire ses courses, rendre visite à des proches ou aller au travail, prendre le bus est une solution de plus en plus facile :

**Depuis les communes des Monts du Pilat**

**La ligne 102** entre Bourg Argental - St Julien MM - Colombier- Tarentaise- le Bessat- St Etienne

**La ligne 119** entre Jonzieux - Marlhès- St Genest-Planfoy- St Etienne

**La ligne 128** entre Bourg Argental - St Julien MM - St Appolinard - Maclas qui relie désormais la gare de Saint Clair du Rhône.

## ■ DECHETTERIE DU SICTOM VELAY-PILAT

**A Saint-Genest-Malifaux, située au lieu-dit « Le Pré ».**

Tél. : **04 77 35 69 64** • Mail : **accueil@sictomvelaypilat.fr**

Internet : **www.sictomvelaypilat.e-monsite.com**

**Horaires d'ouverture au public de janvier à mars 2021 :**

- les lundis et vendredis, de 13 h 30 à 17 h
  - les mercredis et samedis, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- (Du 1<sup>er</sup> mai au 30 octobre la déchetterie ouvre jusqu'à 18h00 les soirs.)

**ATTENTION ! Au vu du contexte sanitaire actuel, le port du masque est obligatoire dans les quatre déchetteries du territoire.**



# INFORMATIONS ECONOMIQUES

- **Installation d'Hélène Da Silva** au 68 rue de la Semène, qui propose de réaliser dans sa boutique, à partir de mi-janvier, des tâches de couture et retouches" Tél : 06 01 29 81 87

## PLATEFORME 360

Face à la situation de crise actuelle, les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer des difficultés pour s'adapter au contexte actuel. Une plateforme d'appels a été mise en place pour répondre au mieux à ces difficultés diverses et variées, le site du Secrétariat d'Etat aux Personnes Handicapées précise ses missions :

Pour le territoire Ligérien, la démarche 360 est insufflée par l'ARS et le Conseil Départemental, et portée par des associations diverses : secteur médicosocial, sanitaire, loisirs... et la MDPH.

Pour les personnes en situation de handicap, le 0 800 360 360 peut leur faciliter l'accès aux soins, aux rendez-vous médicaux, et les aide plus largement dans leur quotidien, face aux difficultés rencontrées dans les transports, l'école, l'hébergement, etc. Il vise à répondre à toutes les questions qu'ils se posent sur leurs droits, en cette période de crise de la COVID-19. Le numéro est ouvert aux personnes en situation de handicap, aidants, soignants, proches, parents d'enfants en situation de handicap pour les écouter et les assister.

Si vous souhaitez plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à consulter le site du secrétariat d'Etat au handicap (<https://handicap.gouv.fr/les-aides-et-les-prestations/numeros-de-telephone-utiles/360>).

## ■ LA FERMETURE DE LA MECS DE RIOCREUX ET LE PROJET DE CEF DE LA SAUVEGARDE 42

La Sauvegarde 42, association départementale de protection de l'enfance et d'insertion des adultes, est propriétaire depuis 2011 des locaux situés à Riocreux. Depuis 2016, La Sauvegarde 42 s'interrogeait sur l'avenir de ce site. Au cours de l'année 2017, La Sauvegarde 42 prend la décision de fermer la MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) de Riocreux au 01/07/2018.

Anticipant cette fermeture, nous avons cherché à favoriser les projets économiques et immobiliers.

### Initiatives municipales :

- **05/02/2018**, nous avons pris contact avec un groupe français du secteur de villages de vacances et des résidences de tourisme pour valoriser le site et envisager leur implantation. Leur réponse arrive le 09/02/2018, malheureusement négative.

- **31/05/2018**, nous recevons en mairie un groupe de promoteurs. Ils nous ont présenté leur projet de rénovation pour aménager des logements et ont déposé un permis de construire le 25/07/2018, accordé le 13/09/2018. Par la suite, ces personnes n'ont pas souhaité faire aboutir leur projet et ont demandé l'annulation dudit permis le 13/11/2018, permis annulé le 25/11/2018.
- **29/08/2019**, La Sauvegarde 42 sollicite un rendez-vous, au cours duquel ils nous annoncent postuler à l'appel à projets lancé par le ministère de la Justice à travers la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) portant sur la création d'un CEF (Centre Educatif Fermé). Le site de Riocreux serait proposé « comme exemple car, à cette date, rien n'est décidé quant au choix du lieu d'implantation ». Nous leur rappelons que les riverains ont l'expérience de la vie de la MECS et que c'est avec eux qu'il faut travailler avant toute décision définitive.
- **15/10/19**, pour être bien entendus, nous écrivons à la direction de la PJJ pour les alerter sur :
  - la présence à 50 m d'une autre MECS « Les Fogières » qui accueillent 27 jeunes de 5 à 18 ans ;
  - la proximité à 500 m de l'école de la République ;
  - la volonté affichée dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme), validé en février 2017, d'implanter des logements ;
  - l'indispensable information de la population, sa consultation pour dégager une majorité avant tout engagement définitif de l'administration.
- **20/11/2019**, nous recevons en mairie un nouveau groupe d'investisseurs qui souhaite réaliser un projet immobilier et nous le présenter. Aucun permis de construire n'a été déposé.
- **20/08/2020**, nous contactons un autre groupe français d'accueil touristique dont nous ne recevons aucune réponse concrète.
- **Fin septembre 2020**, La Sauvegarde 42 nous annonce qu'ils veulent avancer leur projet. Nous en discutons avec les élu-e-s du Conseil Municipal et décidons d'organiser une réunion le 16/10/2020, avec leur architecte et la PJJ, pour qu'ils nous le présentent. Au cours de cette réunion, nous rappelons ce que nous avons écrit un an auparavant (voir ci-dessus 15/10/2019). Considérant le contexte sanitaire, il est décidé que la première quinzaine de novembre La Sauvegarde 42 fera parvenir aux riverains une lettre pour les informer du projet de Centre Educatif Fermé et proposera 2 dates de réunion à effectif limité compte tenu des règles sanitaires en vigueur qui s'imposent à tous.
- **27/10/2020**, un nouveau promoteur immobilier fait une proposition de rachat de l'ensemble du tènement à La Sauvegarde 42, qui décide de décliner l'offre.
- **12/11/2020**, aucun courrier n'étant distribué, nous relançons La Sauvegarde 42 par mail.
- **Fin décembre 2020**, des riverains nous ont contactés pour nous indiquer qu'ils n'avaient pas reçu la lettre d'information qui a été distribuée par les services de La Sauvegarde 42. Nous rappelons alors cette dernière pour leur signaler des manquements de distribution.
- **04/01/2021 et 15/01/2021**, le maire était présent lors des réunions d'informations pour accompagner la population et rendre compte de l'action municipale depuis 2018.



# *Bonne Année* *2021*

